

**Programmes des Nations
Unies pour le développement**



Forum : Programme des Nations unies pour le développement

Question : Comment traiter le cas des déchets radioactifs ?

Soumis par : Ukraine

L'assemblée générale,

Réaffirmant que la gestion des déchets radioactifs est un objectif commun de la communauté internationale,

Réaffirmant également que le cas des déchets radioactifs est un problème depuis l'avènement des techniques nucléaires héritées de la seconde guerre mondiale,

Poursuivant l'implication de la résolution visant à établir un plan d'action commun pour l'arrêt des armes nucléaires promus par 26 pays lors du point 99 z) du 12 octobre 2023 lors de la 78ème session de l'Assemblée générale numéro A/RES/78/240

Ayant à l'esprit la quantité pharaonique des déchets radioactifs dans le monde à hauteur de 1,7 millions de mètres cubes selon l'Andra, l'agence nationale des déchets radioactifs en France,

Ayant étudié le rapport mondial sur les déchets nucléaires de Heinrich-Böll-Stiftung de 2020 stipulant que la totalité des pays européens n'indique pas dans leur rapports la quantité de combustibles retraités,

Notant qu'aucun pays ne dispose de site de stockage géologique profond en exploitation destiné au combustible utilisé,

Félicitant les pays ayant ultérieurement pris des mesures concernant le traitement de ces déchets à l'instar de la Finlande,

1. *Soutient* l'implication de l'AG sur la fin des armes nucléaires qui consomme fortement d'énergie radioactive lors de la recherche ;
2. *Invite instamment* tous les états, en particulier les états producteurs de déchets radioactifs, à faire tout leur possible pour que la production de déchets radioactifs ne soit plus une préoccupation ;
3. *Souligne* qu'il est essentiel de poursuivre la réduction du stock mondial de déchets radioactifs, lesquels présente actuellement un risque sanitaire, afin de se rapprocher d'un monde exempt de déchets radioactifs, et exhorte les États, en particulier ceux dotés de déchets radioactifs, à redoubler d'efforts pour garder le cap et réduire encore et, à terme, éliminer tous les types de déchets radioactifs au moyen de mesures unilatérales, bilatérales, régionales et multilatérales ;
4. *Encourage* l'OMS à se soucier des maladies provoquées par la surconsommation de déchets radioactifs notamment dans les pays en développement étant les plus à même de rencontrer des problèmes ;
5. *Considère* l'installation de site de stockage géologique dans tout pays producteurs de déchets radioactifs comme une mesure obligatoire et essentielle pour le futur de la planète et étant la solution la plus propice ;
6. *Confirme* que l'état actuel de la recherche et du dialogue avec la société civile n'est pas à la hauteur des enjeux ;